

---

**Baker, Bruce. – *Multi-choice Policing in Africa***

**Alain Cyr Pangop**

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/etudesafriaines/14209>  
DOI : 10.4000/etudesafriaines.14209  
ISSN : 1777-5353

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 30 mars 2011  
Pagination : 237-239  
ISBN : 978-2-7132-2297-9  
ISSN : 0008-0055

**Référence électronique**

Alain Cyr Pangop, « Baker, Bruce. – *Multi-choice Policing in Africa* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 201 | 2011, mis en ligne le 26 avril 2011, consulté le 23 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/14209> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.14209>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2022.

© Cahiers d'Études africaines

---

# Baker, Bruce. – *Multi-choice Policing in Africa*

Alain Cyr Pangop

---

## RÉFÉRENCE

BAKER, Bruce. – *Multi-choice Policing in Africa*. Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 2008, 227 p., bibl., index.

- 1 Le maintien de l'ordre se décline généralement en termes de forces. Et si on entend très souvent parler des « forces de maintien de l'ordre » dans les discours politiques en Afrique, on ne s'interroge que très rarement sur les contours que peut revêtir l'inflation politico-discursive de cet usage. Ce livre présente de manière synoptique les multiples facettes que peuvent recouvrir les différents champs d'expérimentation de la politique de maintien de l'ordre en Afrique subsaharienne. Le maintien de l'ordre au sens où l'entend Bruce Baker est toute activité organisée par l'État ou en groupe non gouvernemental qui cherche à assurer le maintien d'un ordre communautaire, la sécurité, et la paix à travers des éléments de prévention, les forces de dissuasion, l'investigation des failles et la punition (p. 5).
- 2 L'auteur, professeur en *African Security* à la Coventry University part du postulat selon lequel la condition du maintien de l'ordre en Afrique est largement inconnue<sup>1</sup>. Dans ce sens, il estime qu'il y a des avantages à se focaliser sur les consommateurs de la gouvernance à partir de l'approche du choix multiple (*multi-choice*) et qu'en regard de la dynamique des modèles qui s'offrent, un résultat efficient ne peut être obtenu que par une recherche empirique. Baker s'est ainsi employé à interroger les Africains à travers le continent avec une interrogation à deux volets :
  - « To whom do you look for protection from crime ? » (« Sur qui comptez-vous pour être protégé du crime ? »).
  - « To whom do you turn for investigation of crime ? » (« Vers qui vous tournez-vous pour requérir investigation en cas de crime ? »).

- 3 Ce faisant, le chercheur a écumé les agences de maintien de l'ordre pour retrouver le degré de contrôle de l'État sur de telles organisations et pour savoir pourquoi les individus et les groupes et même les gouvernements ont recours à des alternatives pour le maintien de l'ordre. Au fond, l'ouvrage est une exploration de la nature et des implications sociopolitiques du maintien de l'ordre de l'État et des institutions non gouvernementales à travers l'Afrique subsaharienne, particulièrement en Ouganda et en Sierra Leone. Il aboutit à une présentation kaléidoscopique des agences de maintien de l'ordre qui sont à la fois formelles et informelles, légales et illégales, effectives et inaptées, neutres et partisans, réservées ou brutales.
- 4 Les résultats de la recherche de Baker tiennent en neuf chapitres qui ne manquent pas d'épaisseur significative. Le premier consiste à poser les préalables ci-dessus présentés. Le chapitre deux retrace la généalogie du maintien de l'ordre. Ses racines en Afrique sont repérées ainsi dans l'histoire du système en Europe où les concepts et les pratiques de maintien de l'ordre ont été forgés durant des siècles, relativement au développement de l'État, à l'urbanisation et à l'industrialisation avant d'être imposées aux nations africaines. Plusieurs modèles et paradigmes ont été suggérés au bilan de l'histoire, afin de rencontrer les besoins des communautés et relever la diversité des gouvernements et des prestataires du maintien de l'ordre. Sa construction dans les pays colonisés épouse les contours des conquêtes coloniales et des idéologies dominantes selon plusieurs paradigmes largement développés par Shearing, Bayley, Johnston, Loader, et Clapham. Le néo-féodalisme (*neo-feudalism*), le choix multilatéral (*multilateral policing*), le réseau pluriel de maintien de l'ordre (*plural network policing*), la gouvernance sécuritaire (*security governance*) constituent les exemples que Baker analyse avant de proposer lui-même le paradigme du choix multiple fondé sur les alternatives parallèles et compétitives disponibles pour les citoyens, et offrant plusieurs niveaux de services.
- 5 Le chapitre trois se concentre sur la présentation du contexte, où il apparaît que l'Afrique est le continent le plus violent au regard du taux de crimes et de victimisation, avec une vitesse d'expansion jusque-là inégalée. Plusieurs facteurs apparaissent : la pauvreté matérielle et les inégalités sociales, la marginalisation de la jeunesse, la transition politique, la dislocation sociale, l'urbanisation, la possession illicite des armes à feu, les systèmes étatiques de justice criminelle inadéquats, la crise du contrôle social informel. On peut regretter ici que la solution que préconise Baker de procéder à la formation des magistrats, des juges et des officiers de justice aux questions liées aux droits de l'homme, aux problèmes des femmes, des enfants et des minorités, à la réintégration des communautés disloquées pour atténuer le taux de criminalité ne repose pas sur un argumentaire bien appuyé.
- 6 Le chapitre quatre s'emploie à montrer comment les impositions, les oppressions autocratiques et les exploitations commerciales du colonialisme ont façonné le système de maintien de l'ordre en Afrique subsaharienne. L'auteur s'appuie sur une perspective historique pour expliquer que les voies suivies par le maintien de l'ordre dans ce contexte, de la période précoloniale jusque dans les années 1980, n'ont pas pu élaborer grand-chose en matière de prévention de la violence criminelle, des disputes interethniques et religieuses. Baker avance comme raison une militarisation outrancière : « Mistakenly, political leaders imagined that firm personal rule could keep ethnically divided nations together and secure their own legitimacy » (p. 68).

- 7 L'Afrique contemporaine est au cœur du chapitre cinq qui planche sur l'exploration, les variations et la complexité des changements intervenus, avec l'émergence de pléthore de structures non gouvernementales de maintien de l'ordre partagées entre l'obéissance à la loi et à la violence milicienne, mais toujours préoccupées de gains commerciaux.
- 8 Les chapitres six et sept procèdent logiquement à une présentation minutieuse des statistiques issues des descentes sur le terrain en Ouganda et en Sierra Leone. Une analyse comparée de ces deux contextes donne l'occasion au chercheur d'évaluer les activités des acteurs du maintien de l'ordre, la nature et la proportion de leur clientèle. Les conséquences sociales qui en découlent permettent de dresser une typologie qui apparaît clairement au chapitre huit : 1. Les acteurs qui autorisent et fournissent des prestations de maintien de l'ordre ; les contraintes de l'État fondées sur la pénétration, la centralisation, la militarisation, la supervision, la facilitation ; 2. Les contraintes des conflits internes ; 3. Les contraintes des programmes de développement ; 4. Les contraintes des opportunités commerciales.
- 9 Le modèle du choix multiple en matière de maintien de l'ordre, tout en répondant à la question de la qualité déterminée par la classe sociale et l'espace géographique, jette un regard sur les droits de l'homme en prenant en compte les garanties et les risques pour chaque groupe.
- 10 Le dernier chapitre concerne finalement les implications du maintien de l'ordre et leur signification pour les gouvernements africains. L'approvisionnement inéquitable, l'intolérance des marginaux, l'endossement de la violence, l'inadéquation de l'évaluation, la facilitation des activités illégales, l'impossibilité du monopole étatique, les opportunités de partenariat, la nécessité d'une vue d'ensemble, l'option de partenariat, de criminalisation, de régulation, de dérégulation et de délégation, etc., en constituent les points conceptuels saillants qui situent, en dernier ressort, sur le degré d'influence des États sur le processus de maintien de l'ordre en contexte de démocratisation.
- 11 Bien que le concept du maintien de l'ordre ne soit pas nouveau pour les Africains, il n'est pas systématiquement étudié. Pourtant le souci de sécurité en Afrique passe avant le souci alimentaire (p. 74). Bruce Baker offre ici une intéressante esquisse analytique des préventions contre le crime et des thérapies pour le nouveau millénaire. Toute proportion gardée, l'Afrique centrale constitue le ventre mou de cette publication qui aurait dû tenir compte de cette partie du continent où les lois et les pratiques de maintien de l'ordre ont des spécificités qu'une rapide généralisation dans cette contribution significative ne saurait permettre de percevoir. Reste à émettre le vœu que chaque homme d'État d'Afrique puisse s'offrir un exemplaire de ce livre pour enfin comprendre les raisons des dérives inexplicables du continent.

---

## NOTES

1. On peut consulter avec intérêt le profil de recherche et les expériences rassemblées par Bruce Baker en matière de maintien de l'ordre en Afrique sur le site <[www.africanpolicing.org](http://www.africanpolicing.org)>.